



## **Tirer parti des cultures pour faire progresser l'éducation en Afrique sub-saharienne :**

### **Revue des politiques et des pratiques éducatives**

Termes de référence pour la préparation des études de cas

#### **Sommaire**

1) Aperçu général de la recherche .....	2
2) Portée des études de cas .....	3
3) Méthodologie pour mener les études de cas .....	4
4) Structure du rapport de chaque étude de cas .....	4
5) Résultats attendus .....	5
6) Calendrier.....	6
7) Qualifications .....	6
8) Comment postuler .....	7
Annexe: Questions d'orientation indicatives pour les études de cas.....	8

## 1) Aperçu général de la recherche

En dépit des progrès notables au cours des dernières décennies, le niveau de développement économique et social en Afrique reste faible et est en retard sur toutes les autres régions du monde. Les défis liés au faible développement humain, à la pauvreté, à l'inégalité des genres et à l'exclusion persistent dans la plupart des pays africains, qui sont aussi vulnérables aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux (BAD, OCDE, PNUD 2015).

Les valeurs culturelles ont été identifiées par certains universitaires et praticiens comme étant des facteurs pouvant expliquer le faible niveau de développement économique et social dans certains pays et régions et comme ayant un impact déterminant sur la performance des systèmes éducatifs et sur l'apprentissage des élèves dans différents contextes sociaux.

Il y a eu plusieurs assertions théoriques sur le potentiel des valeurs culturelles et des savoir-faire traditionnels qui peuvent être mieux optimisés pour le développement de l'éducation dans plusieurs régions d'Afrique. Cependant, des penseurs et praticiens africains ont déploré l'échec des systèmes éducatifs modernes africains à intégrer des valeurs africaines positives et ont proposé de construire des systèmes de connaissances intrinsèques basés sur des valeurs traditionnelles africaines.

Plusieurs tentatives récentes visant à approfondir la compréhension du rôle des cultures (par exemple le confucianisme) dans la performance des systèmes éducatifs et dans la réussite des élèves ont eu lieu (OCDE, 2011 ; Schenck 2015). Mais il semble qu'aucune étude sérieuse n'ait été menée pour documenter et établir une preuve régionale sur les ressources culturelles qui ont été effectivement mises à profit pour enrichir les systèmes éducatifs et d'apprentissage à travers l'Afrique et comment les exploiter pour améliorer davantage les politiques et les pratiques éducatives et enrichir le dialogue politique sur les modèles éducatifs et les systèmes de connaissances qui pourraient être plus pertinents pour les pays africains.

L'objectif de l'étude « Tirer parti des cultures<sup>1</sup> pour faire progresser l'éducation en Afrique subsaharienne: Revue des politiques et des pratiques éducatives » est de documenter et de compiler des exemples concrets d'atouts culturels<sup>2</sup> et de valeurs traditionnelles qui ont été mobilisés et exploités en pratique pour enrichir les politiques et les pratiques éducatives dans les pays d'Afrique subsaharienne, afin de tirer un certain nombre de points de réflexion, d'options politiques et de recommandations. Ceux-ci seraient diffusés pour considération par les pays (décideurs politiques, gestionnaires et partenaires au développement) dans la région dans le cadre du processus de revue de leurs politiques et stratégies éducatives en tenant compte de l'ODD4-Éducation 2030 et de ses cibles, qui appelle à l'édification de systèmes éducatifs qui promeuvent une éducation inclusive et équitable de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous, par le biais de la

---

<sup>1</sup> Cette étude utilise la définition communément utilisée de la culture, celle de l'anthropologue anglais, Edward B. Tylor, dans son livre, *Primitive Culture*: "ensemble complexe qui englobe les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquises par un Homme en tant que membre d'une société » (Tylor, 1871).

<sup>2</sup> Il existe de nombreuses interprétations quant aux atouts culturels. Pour cette étude, les atouts culturels seront utilisés pour désigner des ressources culturelles traditionnelles qui évoluent au fil du temps et contribuent à la vitalité des moyens de subsistance d'une communauté et de son environnement. Ces atouts peuvent être matériels, immatériels, socio-émotionnels ou environnementaux. Ils forment la façon de penser et de vivre de la majorité des membres d'une communauté, et lorsqu'ils sont correctement valorisés et exploités, ils peuvent influencer positivement et faire progresser l'organisation des systèmes économiques, sociaux et, dans notre cas, les systèmes de connaissances des sociétés.

participation de l'ensemble de la société et à travers tous les canaux – contextes formels, non-formels et informels.

La Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA) 2016-2025 émise dans « le but de 'créer' un nouveau citoyen africain qui sera un agent effectif du changement pour le développement durable du continent tel que prévu par l'UA et son Agenda 2063 » servira également de guide au cours de la recherche et de la réflexion.

Cette recherche est coordonnée conjointement par la Section pour les Partenariats, la Coopération et la Recherche de l'UNESCO et le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar et menée en collaboration avec les Bureaux Régionaux de l'UNESCO en Afrique sub-saharienne (ASS).

L'UNESCO recrute des consultants, groupes de consultants ou des entités (appelé ici « contractants ») pour mener cinq études de cas portant sur les expériences de leviers culturels dans les politiques et stratégies éducatives sous la supervision du Bureau Régional concerné de l'UNESCO en Afrique sub-saharienne.

Ces termes de référence ont pour intention de présenter les principaux domaines que les contractants prendront en compte dans la préparation de leur proposition et en menant les études de cas (méthodologie, structure du rapport, présentation des résultats, références et calendrier), ainsi que les modalités pour la soumission d'une candidature.

## 2) Portée des études de cas

Dans le cadre de cette recherche, cinq études de cas devraient être réalisées de façon indépendante dans la région de l'Afrique sub-saharienne, couvrant un groupe de pays et/ou un certain espace géographique (ou exceptionnellement un pays spécifique), à raison d'une étude de cas dans chaque groupe de pays couverts par les Bureaux Régionaux de l'UNESCO (voir tableau 1) et en accord avec l'équipe de recherche de l'UNESCO (Paris et Dakar).

Chaque étude de cas se focalisera sur la façon dont les atouts culturels ont été mis à profit pour renforcer les systèmes éducatifs et améliorer l'accès et l'apprentissage, couvrant, dans la mesure du possible, toutes les questions d'orientation indiquées en annexe, par exemple, comment les politiques éducatives sont-elles formulées, comment les systèmes et les institutions d'éducation et d'apprentissages sont-ils gérés, comment les programmes/curricula sont-ils rendus pertinents et comment les processus/approches éducatives sont-ils conçus et mis en œuvre ?

Le champ d'étude peut être sectoriel, se focalisant sur les domaines et les niveaux d'enseignement et d'apprentissage pré-supérieurs, y compris les dimensions et les modes d'apprentissages formels, non-formels et, dans une moindre mesure, informels.

**Tableau 1. Les Bureaux Régionaux de l'UNESCO et leur couverture**

<b>Bureau Régional de l'UNESCO</b>	<b>Pays couverts</b>
Abuja (8)	Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo
Dakar (7)	Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et la Gambie

Harare (9)	Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe
Nairobi (13)	Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda
Yaoundé (10)	Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, RCA, RDC, Tchad et Sao Tomé-et-Principe

### 3) Méthodologie pour mener les études de cas

Chaque étude de cas sera composée essentiellement de deux volets - à savoir une étude documentaire et une étude empirique - qui mèneront à la formulation d'options et de suggestions pour considération politiques par les pays d'Afrique sub-saharienne.

Les buts spécifiques de l'étude documentaire sont les suivants:

- Donner un aperçu des valeurs traditionnelles et des atouts culturels utilisés pour promouvoir l'éducation et l'apprentissage au sein des sociétés traditionnelles dans le groupe de pays/espace géographique ciblé.
- Documenter les expériences pertinentes intégrant des leviers culturels favorables dans les politiques et les pratiques éducatives dans le groupe de pays/espace géographique ciblé.

Le but de l'étude empirique est d'avoir les perceptions des expériences d'augmentation de l'accès à l'éducation et d'amélioration de l'apprentissage en mettant à profit les atouts culturels de valeur dans les pratiques éducatives, à partir d'un éventail de parties prenantes.

Les méthodes de collecte de données comprendront une revue documentaire, des entretiens semi-dirigés, des discussions en groupe et des enquêtes (y compris en ligne), ainsi que toutes autres méthodes que le contractant jugera appropriées.

Lorsque cela est nécessaire, l'échantillonnage devra être aléatoire, tout en assurant la représentation des perceptions des genres – femmes et hommes, ainsi que des différents milieux socio-économiques et zones de résidence (par exemple urbain/rural).

### 4) Structure du rapport de chaque étude de cas

Chaque rapport final d'étude de cas consistera en une revue complète et analytique en français ou en anglais de 30 pages au plus, références bibliographiques et annexes non comprises (interligne simple, Times New Roman, taille de police 12) et sera composé des parties suivantes:

- **Remerciements** (max 0,5 page): toute personne ayant soutenu l'étude de cas et que le contractant souhaiterait reconnaître pourra être mentionnée, par exemple, les responsables gouvernementaux, les personnes impliquées dans la collecte des données, ainsi que le/les individu(s) impliqué(s) dans la production du rapport/auteur(s) (noms et affiliation).

- **Table des matières** (max 1 page): comprenant les sections du rapport, ainsi qu'une liste des annexes, des figures, encadrés et tableaux.
- **Résumé exécutif** (max 2 pages): bref résumé de l'ensemble du rapport et mise en évidence des principales constatations, analyse et suggestions politiques/conclusions.
- **Introduction** (max 1 page): bref aperçu du contexte du rapport, ainsi qu'une présentation des principales questions de recherche auxquelles le rapport cherche à répondre et les objectifs.
- **Méthodologie et limitations de l'étude de cas** (max 3 pages): aperçu général du cadre de la recherche et de la méthodologie utilisée et des méthodes spécifiques utilisées pour la collecte des données (nombre d'acteurs impliqués, calendrier et représentation géographique avec la dénomination des lieux) et justification, ainsi que toute limitation au niveau de la méthodologie.
- **Chapitre I Contexte** (max 3 pages): description du contexte et des questions clés en mettant l'accent sur l'éducation dans le groupe de pays/espace géographique ciblé.
- **Chapitre II Leviers culturels dans les pays sélectionnés d'Afrique sub-saharienne**: ce chapitre vise à fournir une vue d'ensemble des valeurs traditionnels et atouts culturels utilisés pour promouvoir l'éducation et l'apprentissage dans les sociétés traditionnelles au sein du groupe de pays/espace géographique ciblé.
- **Chapitre III Expériences de leviers culturels dans les politiques et stratégies éducatives actuelles**: ce chapitre permettra de documenter et d'analyser les expériences pertinentes intégrant des leviers culturels favorables dans les politiques et pratiques éducatives dans le groupe de pays/espace géographique ciblé.
- **Chapitre IV Options et recommandations politiques et conclusions**: ce dernier chapitre devrait inclure des options et des recommandations politiques basées sur les conclusions des études de cas et sur l'analyse et la perspective du point de vue du contractant. En outre, une brève conclusion sera incluse à la fin de ce chapitre.
- **Bibliographie/références**: liste de toutes les références utilisées.
- **Annexes**: vue d'ensemble des résultats des données recueillies (les données brutes complètes devraient être fournies dans un document séparé), liste des personnes/institutions interrogées/consultées/enquêtées, copie des questionnaires et des questions d'entretien, etc., et toute autre information pertinente qui ne peut pas être incluse dans le texte du rapport.

## 5) Résultats attendus

Le contractant devra:

- Soumettre un plan détaillé de collecte de données, comprenant la portée de l'étude, la couverture géographique, la méthodologie (revue documentaire, entretiens semi-dirigés, discussion en groupes et enquêtes - y compris en ligne-, ainsi que toute autre méthode), les

détails pertinents et la justification des méthodes de collecte et d'échantillonnage ainsi que tout questionnaire, questions d'orientation, ... pour validation par le superviseur de contrat à l'UNESCO et par l'équipe de recherche (cc: [c.collin@unesco.org](mailto:c.collin@unesco.org)) pour le 30 septembre au plus tard.

- Recueillir et analyser les données pertinentes selon la méthodologie validée
- Soumettre une version préliminaire de l'étude de cas pour commentaires par l'UNESCO pour le 9 décembre 2016
- Soumettre la version finale du rapport d'étude de cas, en prenant en compte les commentaires, pour validation par l'UNESCO avant le 17 février 2017.

## 6) Calendrier

Chaque étude de cas sera mise en œuvre entre août 2016 et février 2017 selon le calendrier suivant:

<b>Date</b>	<b>Tâche</b>	<b>Observations</b>
<i>Août-septembre 2016</i>	Revue documentaire des politiques et autres documents pertinents	Ceci comprendra la documentation suggérée par l'UNESCO ainsi que celle du contractant.
<i>Octobre 2016</i>	Collection de données additionnelles	Ceci nécessitera l'utilisation de questionnaires, d'entretiens, de discussions de groupe, ainsi que toute autre méthode que le contractant jugera appropriée.
<i>Novembre-décembre 2016</i>	Rédaction et soumission du rapport	Le contractant rédigera une première version du rapport basé sur l'étude documentaire et les données additionnelles et la soumettre à l'UNESCO pour révision.
<i>Janvier-février 2017</i>	Finalisation du rapport	Sur base du feedback de l'UNESCO, le contractant révisera et finalisa l'étude de cas.

## 7) Qualifications

- Être un consultant individuel, un groupe de consultants (coordination et nomination d'un consultant principal nécessaires) ou une entité (organisme de consultation, centre de recherche, etc.) actif dans le domaine de l'éducation
- Expérience démontrée dans la recherche sur la culture et l'éducation en Afrique subsaharienne, y compris dans les méthodes de collecte de données à travers des enquêtes, des discussions de groupe, des interviews, etc.
- Maîtrise du français ou de l'anglais
- La connaissance des principales langues nationales du pays/groupe de pays/espace géographique ciblé est un atout
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapport

## 8) Comment postuler

Veillez soumettre une brève proposition d'étude de cas (pas plus de 7 pages) accompagnée d'un CV ou d'un profil institutionnel (dans le cas d'une agence), ainsi qu'une liste de recherches antérieures pertinentes menées, au Bureau Régional de l'UNESCO concerné, d'ici le 15 août 2016 :

- Abuja et Dakar: Catherine Collin ([c.collin@unesco.org](mailto:c.collin@unesco.org))
- Harare: Carolyn Medel-Anonuevo ([c.medel-anonuevo@unesco.org](mailto:c.medel-anonuevo@unesco.org))
- Nairobi: Saba Bokhari ([S.Bokhari@unesco.org](mailto:S.Bokhari@unesco.org))
- Yaoundé: Bruno Dzounesse ([b.dzounesse@unesco.org](mailto:b.dzounesse@unesco.org))

La proposition d'étude de cas devrait inclure les informations suivantes:

- Justification des atouts du candidat pour cette mission
- Champ d'application ciblé (pays couverts ou espace géographique) parmi les cinq groupes de l'UNESCO (tableau 1)
- Méthodologie et planification: collecte de données, analyse et élaboration du rapport
- Composition des membres de l'équipe de l'étude de cas
- Honoraires et autres frais connexes
- Au moins deux références

Veillez contacter Catherine Collin ([c.collin@unesco.org](mailto:c.collin@unesco.org)) pour toute information complémentaire.

## Annexe: Questions d'orientation indicatives pour les études de cas

1. Les leviers culturels dans des pays sélectionnés d'Afrique subsaharienne (ASS)
  - i. Quels sont les valeurs traditionnels et les atouts culturels perçus comme étant compatibles avec les Droits de l'Homme universellement reconnus ?
  - ii. Comment ces valeurs traditionnelles et atouts culturels ont-ils été utilisés pour promouvoir l'éducation et l'apprentissage dans les sociétés traditionnelles ?
  
2. Expériences de leviers culturels dans les politiques et stratégies éducatives actuelles :  
Cela implique une analyse des politiques éducatives, des programmes, des initiatives et/ou projets pertinents et l'utilisation d'autres méthodes (entretiens, enquêtes et/ou discussions de groupe, par exemple), afin de capturer des expériences pertinentes, telles que le rapprochement entre les institutions de l'éducation et les communautés et l'intégration des leviers culturels favorables dans les politiques et pratiques éducatives dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et dans toutes les dimensions de la vie, en termes de :
  - a. augmentation de l'accès/la participation à l'éducation et à la formation (y compris la construction d'école, les fournitures scolaires et les interventions relatives à la demande, etc.)<sup>3</sup>
    - i. Quels valeurs et atouts culturels ont été efficaces pour améliorer l'accès et la participation à l'éducation et l'apprentissage ? Etait-ce l'usage des langues locales, la pertinence des programmes/curricula, les approches pédagogiques pertinentes localement, l'effet levier du système traditionnel de gouvernance, l'implication des communautés dans l'éducation et l'organisation scolaire, ou d'autres atouts culturels ?
    - ii. Comment ces efforts et expériences sont-ils reflétés dans les politiques et programmes nationaux d'éducation ? Quels sont les avantages perçus, les facteurs de succès et les leçons apprises ?
    - iii. Quelles pourraient être les possibilités de mettre davantage ces expériences à profit et de les étendre afin de faire progresser l'éducation et l'apprentissage conformément aux contextes de développement, besoins et aspirations des pays et en vue d'atteindre l'ODD4 (éducation) ?
  
  - b. Amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage
    - i. Quels valeurs et atouts culturels ont été efficaces pour améliorer l'enseignement et l'acquisition des connaissances, des compétences et des valeurs par les apprenants (par exemple, la résilience, la citoyenneté responsable, etc.)<sup>4</sup>? Etait-ce l'usage des langues locales, la pertinence des programmes/curricula, des approches pédagogiques pertinentes localement, l'effet levier du système traditionnel de gouvernance, l'implication des

---

<sup>3</sup> Certains exemples incluent les initiatives 3 E (Espaces d'Eveil Educatif) et les centres de formations professionnelles non-formels au Burkina Faso, l'éducation nomade au Nigéria, la participation communautaire dans la construction d'écoles au Rwanda, l'usage des langues locales au Mali, au Niger, au Botswana par exemple, etc.

<sup>4</sup> Réf. Objectif de Développement 4, cible 4.7. Veuillez également vous référer aux paragraphes concernés du Cadre d'Action Education 2030.

- communautés dans l'éducation et l'organisation scolaire, ou d'autres atouts culturels ?
    - ii. Comment ces efforts et expériences sont-ils reflétés dans les politiques et programmes nationaux d'éducation ? Comment les bénéficiaires perçoivent-ils ces expériences ? Quels sont les avantages perçus, les facteurs de succès et les leçons apprises ?
    - iii. Quelles pourraient être les possibilités de mettre davantage ces expériences à profit et de les étendre afin de faire progresser l'éducation et l'apprentissage conformément aux contextes de développement, besoins et aspirations des pays et en vue d'atteindre l'ODD4 (éducation) ?
  - c. Gouvernances des systèmes et institutions éducatifs (y compris l'implication des communautés et d'autres parties prenantes dans la conception et la gestion des politiques)
    - i. Quels valeurs et atouts culturels ont été efficaces pour améliorer la gouvernance dans l'éducation ? Etait-ce en tirant parti du système traditionnel de gouvernance, par l'implication des communautés dans l'éducation et l'adaptation de l'organisation scolaire ou d'autres atouts culturels ?
    - ii. Comment ces efforts et expériences sont-ils reflétés dans les politiques et programmes nationaux d'éducation ? Comment les bénéficiaires perçoivent-ils ces expériences ? Quels sont les avantages perçus, les facteurs de succès et les leçons apprises ?
    - iii. Quelles pourraient être les possibilités de mettre davantage ces expériences à profit et de les étendre afin de faire progresser l'éducation et l'apprentissage conformément aux contextes de développement, besoins et aspirations des pays et en vue d'atteindre l'ODD4 (éducation) ?
  - d. Education pour les groupes désavantagés (filles, minorités, personnes handicapées, etc.)
    - i. Quels valeurs et atouts culturels ont été efficaces pour améliorer l'inclusion et l'équité dans l'éducation ? Etait-ce l'usage des langues locales, la pertinence des programmes/curricula, des approches pédagogiques pertinentes localement, l'effet levier du système traditionnel de gouvernance, l'implication des communautés dans l'éducation et l'organisation scolaire, ou d'autres atouts culturels ?
    - ii. Comment ces efforts et expériences sont-ils reflétés dans les politiques et programmes nationaux d'éducation ? Comment les bénéficiaires perçoivent-ils ces expériences ? Quels sont les avantages perçus, les facteurs de succès et les leçons apprises ?
    - iii. Quelles pourraient être les possibilités de mettre davantage ces expériences à profit et de les étendre afin de faire progresser l'éducation et l'apprentissage conformément aux contextes de développement, besoins et aspirations des pays et en vue d'atteindre l'ODD4 (éducation) ?
3. Options et suggestions pour considérations politiques en vue d'un passage à l'échelle (qui pourraient être partagées avec les décideurs, les gestionnaires, les praticiens et les

partenaire au développement, y compris la réflexion sur l'implication et l'applicabilité des expériences examinées dans l'étude de cas en tenant compte de l'Agenda Education 2030 non seulement dans les pays étudiés mais également dans d'autres pays et/ou contextes).